



Les arguments en faveur de la stérilisation accessible au Canada



CFHS ♦ FSCAA

Canadian Federation
of Humane Societies
Fédération des sociétés
canadiennes d'assistance
aux animaux

Remerciements

Les fonds pour la réalisation de ce rapport ont été généreusement fournis par PetSmart Charities of Canada.

La FSCAA tient à remercier les nombreuses personnes qui ont contribué à la réalisation de ce rapport. Nous tenons aussi à souligner tout particulièrement le travail de Barbara Cartwright, Kim Elmslie, Lisa Koch, Kelly Mullaly, Toolika Rastogi et Stephanie Rigby.



CFHS + FSCAA

Canadian Federation
of Humane Societies
Fédération des sociétés
canadiennes d'assistance
aux animaux

Au Canada, on dénombre près d'un million de chats et de chiens qui languissent dans les refuges, en plus de tous les animaux errants et féraux qui survivent à l'extérieur. Mais il y a une solution...

La surpopulation des animaux de compagnie est l'un des problèmes les plus pressants de notre époque en matière de bien-être animal. On dit qu'il y a surpopulation lorsqu'on compte trop d'animaux par rapport au nombre de foyers qui pourraient en prendre soin de façon responsable. Kass (2007) définit la surpopulation comme « l'existence de chats [et de chiens] qui risquent de se faire euthanasier parce qu'ils sont à la fois non désirés et sans propriétaire ». Il ajoute : « Cette définition inclut la manifestation la plus visible du problème de surpopulation : la dynamique des populations de chats [et de chiens] dans les refuges pour animaux ». En 2011, on estime que 800 000 chats et chiens languissaient dans les refuges du Canada, en attente d'adoption ou menacés d'euthanasie (Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux [FSCAA], 2012). On sait qu'il y a également un nombre indéterminé d'animaux sans foyer, errants ou féraux – surtout des chats – qui survivent en dehors des refuges. La solution au problème de



la surpopulation devra comprendre de multiples volets, mais les intervenants du milieu sont d'avis que l'aspect le plus crucial est la réduction des portées non désirées, par l'intermédiaire de programmes de stérilisation chirurgicale accessible.

Les professionnels des soins aux animaux conviennent qu'une augmentation des taux de stérilisation des chats et des chiens constitue la solution clé pour le contrôle à long terme des populations (ASPCA, 2013; Looney et al, 2008; SPCA de Nouvelle-Écosse, s.d.; SPCA de l'Ontario, 2009). En effet, les portées non prévues provenant d'animaux intacts (non stérilisés) et vivant dans un foyer, plus les portées continues des animaux intacts sans foyer, contribuent à l'augmentation des populations animales dans les refuges. La stérilisation contrôle la fertilité, ce qui fait diminuer les taux de naissance et le nombre d'animaux non désirés; la baisse du nombre d'animaux non désirés entraîne à son tour une réduction des admissions dans les refuges et, ultimement, une réduction des euthanasies. De plus, les animaux intacts adoptent souvent des

QUE VEUT-ON DIRE PAR STÉRILISATION ACCESSIBLE?

Par stérilisation « accessible », on veut simplement dire disponible pour le plus grand nombre possible de personnes ayant la garde d'animaux de compagnie. Les programmes de stérilisation accessible font tomber les obstacles qui empêchent l'accès à la stérilisation. Quelques exemples : programmes de chirurgies de stérilisation subventionnés, cliniques de stérilisation à grande échelle/haute qualité, programmes qui permettent de rapprocher les cliniques des animaux, et vice-versa.

comportements indésirables, à tel point que « le fait qu'un animal soit sexuellement intact a été reconnu comme le principal facteur de risque qui pousse les propriétaires à abandonner leur chat ou leur chien » (Association of Shelter Veterinarians [ASV], 2012).

La stérilisation chirurgicale, par castration ou ablation des ovaires (ovariectomie), est une opération médicale simple et classique, pratiquée par un vétérinaire, qui consiste à altérer les organes reproducteurs d'un animal de façon à ce qu'il ne puisse plus avoir de progéniture. C'est une solution permanente et efficace au problème de surpopulation des animaux de compagnie. L'Association of Shelter Veterinarians (ASV) est en faveur de la stérilisation des chiens et des chats juvéniles (âgés de 6 à 16 semaines), car elle offre plusieurs avantages, notamment une chirurgie plus courte et un rétablissement plus rapide (ASV, 2012). De même, l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) recommande de stériliser les chiens et les chats avant leur maturité sexuelle (Association canadienne des médecins vétérinaires [ACVM], 2012).



UN PEU DE MATHÉMATIQUES...

CHEZ LES CHATS : Au cours d'une année, une chatte fertile peut avoir jusqu'à 3 portées, avec une moyenne de 4,3 chatons par portée. Or, les femelles issues de 2 de ces 3 portées peuvent devenir fertiles au cours de cette même période de 12 mois, le taux de mortalité avant sevrage est de 12,8 % et les portées sont composées de 47,5 % de femelles. **Résultat :** une seule femelle non stérilisée peut entraîner la naissance de 25 chatons en un an.

CHEZ LES CHIENS : Une chienne fertile peut avoir jusqu'à 2 portées par année, avec une moyenne de 5,5 chiots par portée. Or, les femelles issues d'une de ces 2 portées peuvent devenir fertiles au cours de cette même période de 12 mois, le taux de mortalité avant sevrage est de 12 % et les portées sont composées de 47 % de femelles. **Résultat :** une seule femelle non stérilisée peut entraîner la naissance de 21 chiots en un an.

Sources : Slater, 2007; Kass, 2007; Schmidt, Chakraborty et Wildt, 1983; Jemmett et Evans, 1977; Stafford, 2007; Linde Forsberg et Reynaud, 2012; Altman et Dittmer, 1962.

La stérilisation accessible est la clé pour réduire le nombre d'animaux dans les refuges et les euthanasies

Vers la fin de 2012, la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux (FSCAA) a publié un rapport intitulé *Les chats au Canada : Recherche approfondie sur la problématique de surpopulation des chats au Canada*. On y trouve une compilation des données recueillies dans le cadre d'une étude de marché nationale et d'une vaste enquête auprès de 478 parties prenantes d'un bout à l'autre du Canada. Parmi ces parties prenantes, on retrouve différentes sociétés d'assistances aux animaux, des SPCA, des municipalités, des centres d'aide aux animaux, des organismes de stérilisation, des organismes de Capture, stérilisation, remise en liberté (CSR) pour chats, ainsi que des vétérinaires. En réponse à la question « À votre avis, quelle serait la meilleure façon de s'attaquer au problème de surpopulation des chats au Canada? », les intervenants ont souligné l'importance d'opter pour une approche sur plusieurs fronts, comprenant la stérilisation, la sensibilisation du public et des outils de réglementation. En fait, plus de 70 % des répondants ont indiqué que la stérilisation chirurgicale – en particulier à prix abordable et facilement accessible – constituait la mesure clé pour s'attaquer aux répercussions négatives du problème de surpopulation des chats (FSCAA, 2012).

Le groupe de travail sur la stérilisation de l'Association of Shelter Veterinarians est également de cet avis; il estime que les programmes de stérilisation sont la meilleure solution aux problèmes de surpopulation :

À l'heure actuelle, ces programmes [de stérilisation accessible] sont le meilleur antidote à l'euthanasie de masse des chats et des chiens qui résulte de la surpopulation. De plus, pour les collectivités, ces programmes constituent la façon la plus responsable d'un point de vue financier et humanitaire d'augmenter le nombre de chats et de chiens stérilisés. En s'engageant dans cette pratique nouvelle et en développement rapide, les vétérinaires peuvent jouer un rôle vital pour contrer la surpopulation et réduire l'euthanasie prématurée des chats et des chiens. (Looney et al, 2008)



De même, dans l'énoncé de sa position à propos des lois sur la stérilisation obligatoire, American Society for the Prevention of Cruelty to Animals (ASPCA) affirme que « la stérilisation volontaire des animaux de compagnie ayant un propriétaire est la seule méthode de contrôle des populations qui s'est avérée efficace à long terme pour réduire de façon significative le nombre d'animaux qui entrent dans les refuges » (2013).

Au Canada, plusieurs organismes vétérinaires et d'assistance aux animaux ont une position officielle sur la stérilisation. Dans le livre blanc de la SPCA de Nouvelle-Écosse sur l'admission des chats et des chatons, on explique que : « La stérilisation est la seule solution non létale à long terme dont nous disposons pour gérer les populations d'animaux errants et féraux. C'est également la seule façon de s'assurer que les animaux ayant un propriétaire ne produisent pas des portées de chatons non désirés qui pourraient se retrouver dans les rues ou dans les refuges » (2010). Sa position sur la stérilisation est la suivante :

« la stérilisation volontaire des animaux de compagnie ayant un propriétaire est la seule méthode de contrôle des populations qui s'est avérée efficace à long terme pour réduire de façon significative le nombre d'animaux qui entrent dans les refuges »

La SPCA de Nouvelle-Écosse croit que la façon la plus efficace de réduire la prolifération de chiens et de chats non désirés est que tous les propriétaires d'animaux de compagnie fassent stériliser leur animal. Chaque année, un nombre terriblement élevé d'animaux se retrouvent sans foyer en Nouvelle-Écosse. Les conséquences sont tragiques. Des dizaines de milliers de chiens et de chats aboutissent dans les rues ou dans les refuges. De nombreux autres souffrent de négligence et d'abus. La stérilisation réduira le nombre d'admissions et d'euthanasie dans les refuges. La stérilisation est une opération de routine sécuritaire qui peut réduire les risques de problèmes médicaux et le stress physique, et améliorer le comportement de façon significative. Les animaux de compagnie opérés sont également moins portés à vagabonder, ce qui réduit le risque de blessure, d'accident et de perte. (s.d.)

Dans l'énoncé de sa position sur le bien-être des chats, la SPCA de Colombie-Britannique indique : « On s'attend à ce que les personnes qui ont la garde de chats contribuent à la réduction du problème de surpopulation en faisant stériliser leur animal rapidement » (2010). L'organisme prend aussi position en faveur de la stérilisation des chiens et des chats juvéniles qui sont sous la garde de refuges pour animaux : « En pratiquant l'opération sur des animaux prépubères, l'organisation évite les naissances tout en s'assurant que les animaux soient stérilisés avant l'adoption, ce qui permet de freiner le problème de surpopulation et de réduire la demande pour l'euthanasie des animaux non désirés » (2009).

L'énoncé de position de l'Association canadienne des médecins vétérinaires est le suivant :

L'ACMV croit que la stérilisation est un aspect important des soins responsables des animaux de compagnie parce qu'elle sert à lutter contre le problème de surpopulation de chiens et de chats et procure de nombreux avantages à l'égard de la santé et du comportement. L'ACMV recommande fortement que tous les chiens et chats qui ne font pas partie d'un programme d'élevage responsable soient stérilisés avant l'âge de la maturité sexuelle, sauf s'il y a des bienfaits valables pour la santé ou le comportement justifiant le report de l'intervention. (2012)

Finalement, dans son énoncé de position sur la stérilisation, la FSCAA se dit « fortement en faveur de la stérilisation de tous les chiens et les chats qui ne font pas partie d'un programme d'élevage responsable » et « en faveur de la stérilisation en jeune âge des chiens et des chats (prépubères) » (2005). Dans les notes justificatives de cet énoncé, la FSCAA précise :

Comme ils empêchent la production d'une progéniture non désirée, l'ovariectomie (pour les femelles) et la castration (pour les mâles) comptent parmi les mesures les plus importantes pour réduire la surpopulation chez les animaux de compagnie. La stérilisation engendre aussi des bénéfices en matière de comportement et de santé pour les chiens et les chats, notamment la réduction des comportements sexuels (marquage, agressivité, vagabondage, etc.) et la diminution des risques de certaines maladies (cancers, maladie de la prostate). La stérilisation est une composante fondamentale de la possession responsable d'un animal de compagnie. (2005)

Quelle est la situation en matière de stérilisation au Canada?

Les données recueillies par la FSCAA lors de l'étude de marché nationale et de la vaste enquête auprès des parties prenantes nous aident à dresser le portrait de la situation démographique des animaux de compagnie au Canada, et à définir les gestes à poser pour accroître l'accessibilité aux services de stérilisation. Les répondants à l'enquête auprès des parties prenantes étaient répartis comme suit : vétérinaires (51 %), sociétés d'assistance aux animaux et SPCA (21 %), municipalités (13 %), centres d'aide, organismes de CSR, de stérilisation et autres (15 %).

- En 2011, il y avait 10,2 millions de chats et 5,5 millions de chiens dans les ménages canadiens. Parmi les chats, 20 % n'étaient pas stérilisés, ce qui signifie qu'il y a 2 millions de chats intacts dans les maisons du pays (FSCAA, 2012). Comme l'étude de marché a été réalisée dans le cadre de la recherche *Les chats au Canada*, nous n'avons pas ces données pour les chiens.
- Les répondants à l'enquête ont indiqué que 150 000 chats et 70 000 chiens ont été admis dans leurs refuges en 2011. Étant donné que ces refuges ne représentent qu'une petite partie des refuges du pays, les auteurs du rapport ont réalisé des extrapolations prudentes, qui ont permis d'estimer qu'il y avait plus de 600 000 chats et quelque 200 000 chiens dans les refuges au Canada en 2011 (FSCAA, 2012).
- Seulement 18 % des chats et 28 % des chiens confiés par leur propriétaire aux refuges des répondants en 2011 étaient déjà stérilisés (FSCAA, 2012). Cette faible proportion peut mettre beaucoup de pression sur les refuges en matière de stérilisation des animaux avant adoption. (Précisons que moins de la moitié des répondants enregistraient le statut reproductif de l'animal à l'admission.)
- En 2011, plus de 72 000 chats et 30 000 chiens ont été donnés en adoption par des refuges. La grande majorité (93 à 97 %) des sociétés d'assistance aux animaux, des SPCA, des centres d'aide et des organismes de CSR qui ont répondu à l'enquête font stériliser les animaux avant de les donner en adoption. Chez les municipalités, ce pourcentage est de seulement 27 %. Environ 85 % des vétérinaires qui donnent des animaux en adoption dans leur clinique les font stériliser auparavant (FSCAA, 2012).
- Lorsque les refuges donnaient des animaux en adoption sans les faire stériliser, deux des raisons les plus souvent invoquées par les répondants étaient le manque de fonds pour la chirurgie et le manque de services vétérinaires disponibles. Les autres raisons étaient : animal trop jeune ou trop vieux pour la chirurgie, et stérilisation non recommandée d'un point de vue médical. De même, dans le cas des vétérinaires qui offrent des chats et des chiens en adoption à leur clinique, le manque de fonds pour la chirurgie était la deuxième raison invoquée pour donner un animal non stérilisé (la première était que l'animal était trop jeune ou trop vieux pour la chirurgie; Nanos Research, 2012).
- En 2011, 60 000 chats et 10 000 chiens ont été euthanasiés dans les refuges des répondants. Ces animaux euthanasiés correspondent à respectivement 40 % et 14 % des chats et des chiens admis par ces refuges. La principale raison fournie par les refuges, les centres d'aide et les organismes de CSR pour euthanasier les animaux était la maladie ou un changement de situation (un animal sain qui tombe malade une fois entré au refuge). Cette raison a été invoquée pour

88 % des euthanasies félines et 79 % des euthanasies canines. Dans les refuges, il peut arriver que des animaux en santé tombent malades avec le temps à cause du stress et/ou de la promiscuité. Le manque d'espace a été donné comme raison pour l'euthanasie de 29 % des chats et de 9 % des chiens (FSCAA, 2012).

- Il est extrêmement difficile de déterminer le nombre d'animaux sans foyer qui ne sont pas dans des refuges (et il s'agit là d'une lacune statistique importante), mais on peut tout de même avoir une idée de l'ordre de grandeur. À Toronto, par exemple, les organisations locales d'aide aux animaux estiment que le nombre de chats sans foyer dans les rues de la ville est de 100 000 à 500 000 (Animal Alliance of Canada, 2013; SPCA de l'Ontario, 2009). Dans la municipalité régionale d'Halifax, la population de chats abandonnés et errants est estimée entre 40 000 et 100 000 individus (Spay Day HRM, s.d.).
- Pour compléter ce survol de la problématique de la surpopulation, il est également utile d'examiner d'où proviennent nos animaux de compagnie. Quand vient le moment de se procurer un chat, les Canadiens sont plus susceptibles d'opter pour une des sources suivantes : chat errant, chat provenant d'un ami ou d'un membre de la famille, chat à donner, ou chaton de leur propre chatte (52 % au total). Viennent ensuite les sociétés d'assistance aux animaux, les SPCA et les refuges (25 %), puis les animaleries et les éleveurs (19 %; FSCAA, 2012). Quant aux chiens, les Canadiens se les procurent dans une animalerie ou chez un éleveur dans 45 % des cas. Viennent ensuite les chiens errants, chiens provenant d'un ami ou d'un membre de la famille, chiens à donner, et chiots de leur propre chienne (35 % au total). Seulement 13 % proviennent d'une société d'assistance aux animaux, d'une SPCA ou d'un refuge (Ipsos Reid, 2008). Ces données indiquent que les portées non planifiées contribuent à alimenter la population des animaux de compagnie ayant un foyer, et qu'elles entraînent donc un plus faible taux d'adoption pour les animaux sans foyer hébergés dans les refuges.

« La stérilisation est la seule solution non létale à long terme dont nous disposons pour gérer les populations d'animaux errants et féraux. C'est également la seule façon de s'assurer que les animaux ayant un propriétaire ne produisent pas des portées de chatons non désirés qui pourraient se retrouver dans les rues ou dans les refuges »

La surpopulation de chats et de chiens engendre des coûts importants pour nos collectivités.

Les programmes de stérilisation accessible permettent de réduire ces coûts de manière efficace.

Pour les collectivités, le problème de surpopulation des chats et des chiens entraîne de nombreux coûts. Les coûts directs comprennent notamment :

- frais encourus par les refuges publics et privés, et par les individus, qui prennent soin des animaux sans foyer et qui pratiquent les euthanasies
- coûts des services de police, de contrôle animalier et de fourrière pour répondre aux plaintes reliées aux animaux errants : incidents (morsures de chiens, par exemple), dérangements (dont le vagabondage et les batailles), animaux d'élevage tués
- dépenses pour gérer l'augmentation possible des maladies transmissibles, comme la rage.

La surpopulation engendre également d'autres coûts tout aussi importants, mais plus difficiles à mesurer, comme la mort ou les blessures infligées aux animaux sauvages par des animaux errants, l'angoisse causée aux humains empathiques par la souffrance et la mort d'animaux sans foyer dans les refuges et, évidemment, la souffrance et la mort de ces animaux eux-mêmes.

Dans plusieurs collectivités canadiennes et américaines, on a pris la décision d'implanter des programmes de stérilisation accessible et on enregistre des résultats positifs, notamment une réduction des admissions et des euthanasies dans les refuges.

En 2008, la Société d'assistance aux animaux de Regina – la Regina Humane Society (RHS) – a commencé à offrir, en partenariat avec la Ville de Regina, des services de stérilisation entièrement ou partiellement subventionnés pour les personnes à faibles revenus. Le programme a ensuite été étendu pour inclure également les centres d'aide aux animaux. La directrice générale de la RHS explique que, depuis 2008, on observe une tendance à la baisse dans le nombre d'animaux admis dans son refuge (qui sert également de fourrière municipale). En 2012, on a enregistré une baisse d'admission de 17 % par rapport à 2008, malgré la croissance rapide de la population de Regina. Pendant cette période, le nombre d'euthanasies a diminué de 25 %. Année après année, le taux d'adoption a augmenté et la RHS connaît actuellement son plus haut taux de sortie d'animaux vivants (L. Koch, communication personnelle, 6 juin 2013).



À Calgary, la Ville offre actuellement des services de stérilisation entièrement subventionnés pour les ménages à faibles revenus. De plus, la Fondation Meow gère un programme subventionné avec bons ainsi qu'un programme de Capture, stérilisation, remise en liberté (CSR). Le directeur général de la Calgary Humane Society (CHS) explique qu'au cours des trois dernières années, son organisme a enregistré une baisse annuelle de 9 % du nombre de chats admis au refuge, un

résultat qu'il attribue directement aux programmes de stérilisation accessible mis en place dans la collectivité (M. Takhar, communication personnelle, 9 avril 2013).

En plus de ses centres d'adoption, la SPCA de l'Ontario dirige trois cliniques de stérilisation ouvertes au grand public, aux refuges et aux organismes d'aide aux animaux, peu importe leur provenance ou leurs revenus. La première a été ouverte à Newmarket en 2009. Le directeur des opérations et du bien-être des animaux de la SPCA de l'Ontario explique qu'entre 2010 et 2012, le centre d'adoption de Newmarket a enregistré une baisse des admissions de chats de 12 %. À celui d'Orangeville, tout près, la baisse a été de 24 %. De plus, on a enregistré une réduction des admissions de chats de 18 % à l'échelle de l'ensemble de la province. Les centres d'adoption situés les plus près des cliniques de stérilisation ont enregistré une baisse plus prononcée que la moyenne. On a également noté que la majorité des clients venaient de l'extérieur des villes où sont situées les cliniques, plusieurs ayant dû conduire jusqu'à quatre heures pour avoir accès au service, ce qui semble indiquer qu'il y a un lien entre la baisse globale des admissions dans la province et l'implantation de ces cliniques (T. Firmage, communication personnelle, 28 mai 2013).



Aux États-Unis aussi, on a obtenu des résultats positifs grâce à des programmes semblables. En 2002, la ville de Jacksonville, en Floride, a lancé un programme de stérilisation destiné aux personnes à faibles revenus. Moins de deux ans plus tard, on enregistrait la première réduction des admissions dans les refuges de la ville : une baisse de 8 %. Au bout de trois ans, le taux d'euthanasie avait diminué de 37 %. Avant l'implantation de ce programme, on enregistrait des hausses d'admissions de l'ordre de 15 à 20 % par année dans les refuges locaux de Jacksonville (ASPCA, s.d. a). Devant un tel succès, l'organisme sans but lucratif créé pour administrer le programme, appelé First Coast No More Homeless Pets, a décidé de lancer plusieurs autres projets de stérilisation dans la région.

Certaines administrations font un suivi des économies qui découlent de la mise en oeuvre de leurs programmes de stérilisation accessible. Les États du New Jersey et du New Hampshire ont implanté des programmes qui couvrent tout l'État afin de réduire les frais encourus par les municipalités et par les sociétés d'assistance aux animaux à but non lucratif pour capturer, mettre à la fourrière et euthanasier les animaux errants. Le programme de stérilisation subventionné du New Hampshire, prescrit par la loi, est une réussite notoire. Entre 1994, année de son lancement, et l'an 2000, on a enregistré une réduction des admissions de 34 % dans les refuges, et une baisse de 75 % des euthanasies (Secovich, 2003). On a estimé que la réduction des coûts reliés au fonctionnement des fourrières et des refuges s'élevait à 3,23 millions \$ US, contre 1 million pour l'implantation du programme de stérilisation. En d'autres termes, on a économisé 3,23 dollars pour chaque dollar investi dans le programme de stérilisation subventionné. Au cours des six années qui ont suivi l'implantation du programme, les huit

« L'ACMV recommande fortement que tous les chiens et chats qui ne font pas partie d'un programme d'élevage responsable soient stérilisés avant l'âge de la maturité sexuelle, sauf s'il y a des bienfaits valables pour la santé ou le comportement justifiant le report de l'intervention. »

plus grands refuges du New Hampshire (qui assurent 95 % des admissions de l'État) ont reçu 30 985 chats et chiens de moins qu'au cours des six années qui précédaient l'implantation du programme (ASPCA, s.d. a). Dans la section destinée aux professionnels du site de l'ASPCA, on explique que : « Selon le coût des services dans leur région, les organismes publics (et les contribuables) pourraient réduire le coût actuel de leurs services de contrôle des animaux de la moitié ou des deux tiers à la suite du financement d'un programme de stérilisation » (s.d. b).

Dans 34 États américains, ainsi que dans le district fédéral de Columbia, on a implanté des mécanismes financés par les fonds publics pour subventionner le coût des stérilisations (The Humane Society of the United States, 2013). En fait, plusieurs de ces États sont tellement convaincus que les programmes de stérilisation accessible permettent de réduire le coût des services de contrôle des animaux et de fourrière, qu'ils ont adopté des lois qui prescrivent un financement continu par l'État. Ces lois mentionnent expressément les bénéfices sociétaux des programmes. Dans la réglementation du Maine, par exemple, on précise que :

L'objectif du programme de stérilisation des animaux pour les personnes à faibles revenus est de réduire :

- a) Le nombre de chiens et de chats errants et non désirés
- b) Le nombre d'euthanasies de chiens et de chats
- c) Les morsures de chiens
- d) Le nombre de chats féaux
- e) Les dangers pour la santé et la sécurité publiques causés par la rage et d'autres maladies zoonotiques
- f) Le coût des services de contrôle des animaux pour les collectivités et pour l'État.

(Animal Welfare Rules, Section IX – Rules For the Low Income Spay/Neuter Program, 2009)



Somme toute, les exemples ci-dessus, de même que d'autres présentés dans la littérature (White, Jefferson et Levy, 2010; Frank et Carlisle-Frank, 2007; Hughes, Slater et Haller, 2002;), démontrent que les programmes de stérilisation accessible sont des outils rentables et reconnus pour engendrer les résultats positifs qui suivent :

- baisse du niveau de surpopulation des animaux de compagnie
- diminution des niveaux d'euthanasie
- diminution du nombre d'animaux admis dans les refuges
- diminution du nombre d'animaux errants et féraux
- réduction des plaintes concernant les animaux
- réduction des risques de transmission des maladies transmissibles des animaux aux humains
- augmentation du niveau total des animaux stérilisés dans la collectivité
- hausse des adoptions.

Même s'il a été clairement démontré que les programmes de stérilisation accessible sont efficaces pour réduire les coûts liés à la surpopulation des animaux de compagnie pour la société, plusieurs collectivités n'ont toujours pas de programme de ce genre au Canada. Seulement 42 % des répondants à l'enquête nationale de 2011 auprès des parties prenantes ont indiqué qu'il y avait des programmes de stérilisation subventionnés dans leur collectivité (FSCAA, 2012).

LES BÉNÉFICES DE LA STÉRILISATION

Avantages pour les animaux en matière de santé

Mâles : prévention du cancer des testicules et diminution des maladies de la prostate.

Femelles : prévention du cancer mammaire et des infections urinaires.

Avantages en matière de comportement

Mâles : Réduction du vagabondage, de l'agressivité, du marquage urinaire et du marquage territorial.

Femelles : Réduction de l'agressivité, des hurlements et de la malpropreté.

Réduction de coûts

Diminution des dépenses encourues par les services de contrôle des animaux pour les plaintes, la capture, la mise en fourrière, l'hébergement en refuge et l'euthanasie des animaux errants; diminution des dépenses assumées par les refuges publics et privés et par les individus qui prennent soin des animaux sans foyer et s'occupent des euthanasies; diminution de la mortalité des animaux d'élevage.

Avantages en matière de santé et de sécurité publiques

Réduction de la fréquence des morsures de chiens et des dérangements (vagabondage, batailles); réduction de la transmission de la rage et d'autres maladies zoonotiques (ex. : toxoplasmose, teigne, parasites) par les animaux en général.

Autres bénéfices pour la société

Réduction de la mortalité et des blessures infligées aux animaux sauvages; diminution de l'angoisse causée aux humains empathiques par la souffrance et la mort d'animaux sans foyer; réduction de la souffrance et de la mortalité chez les animaux eux-mêmes.

Quels sont les obstacles à la stérilisation?

Le coût est souvent mentionné par les particuliers comme principale raison pour ne pas faire stériliser leur animal de compagnie (ASPCA, 2013; PetSmart Charities et Ipsos Marketing, 2011, Ipsos Marketing, 2009). Parmi les autres raisons, mentionnons le manque d'informations claires et précises (l'âge auquel on doit faire stériliser un chien ou un chat, par exemple), la difficulté d'accès aux installations où l'on pratique la stérilisation, et les questions de transport.



Afin de mieux comprendre les éléments spécifiques qui pourraient faire obstacle à la stérilisation dans les différentes régions du pays, nous avons réexaminé de près les réponses à la question ouverte suivante, posée dans le cadre de l'enquête de la FSCAA auprès des parties prenantes : À votre avis, quelle serait la meilleure façon de s'attaquer au problème de surpopulation des chats au Canada? (Nanos Research, 2012). Nous avons regroupé par province les réponses qui faisaient référence au coût de la stérilisation, à l'accès ou au transport, aux connaissances ou à l'attitude du public, et à la communauté des vétérinaires. Nous avons également comptabilisé les réponses qui proposaient un rôle accru des gouvernements (en rendant la stérilisation obligatoire ou en accordant des subventions, par exemple). Les résultats sont présentés au tableau 1.

Nous avons également colligé de l'information en parcourant les sites Internet pertinents des gouvernements et des organisations non gouvernementales, en réalisant des entrevues ou de courts sondages avec au moins un intervenant clé dans chaque province, et en réalisant des



entrevues avec des représentants des associations vétérinaires provinciales. Dans toutes les provinces, les personnes interviewées ont identifié le coût comme obstacle fondamental à la stérilisation. Plus spécifiquement, on a souligné l'absence de prix concurrentiels et l'absence de publicité sur les tarifs, une pratique que les associations vétérinaires ne permettent pas dans bien des cas. L'accès aux services vétérinaires de façon générale, ou pour les gens des régions éloignées, a également été mentionné comme obstacle. On aurait besoin d'un plus grand soutien de la communauté des vétérinaires en faveur de la stérilisation accessible pour la population en général, et pour la clientèle à faibles revenus en particulier. Dans différentes provinces, on a mentionné que certaines exigences réglementaires coûteuses pour les cliniques spécialisées en stérilisation (stationnaires ou mobiles) constituaient un défi important. Finalement, les personnes interviewées ont également mentionné l'attitude, les perceptions ou le manque de connaissances du public comme obstacles importants à la stérilisation.

TABLEAU 1

Solutions et obstacles à la stérilisation, par province

	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve	CANADA
Programmes de stérilisation subventionnés dans les collectivités des répondants ^{a,b}	56 %	49 %	41 %	46 %	43 %	7 %	60 %	50 %	100 %	33 %	42 %
Répondants qui ont fait référence au coût de la stérilisation comme élément de solution au problème de surpopulation des chats ^b	56 %	32 %	27 %	31 %	45 %	28 %	54 %	43 %	43 %	42 %	39 %
Répondants qui ont fait référence au transport ou à l'accès aux services de stérilisation comme élément de solution au problème de surpopulation des chats ^b	10 %	3 %	2 %	8 %	16 %	1 %	8 %	5 %	0 %	0 %	7 %
Répondants qui ont fait référence aux connaissances ou à l'attitude du public sur la stérilisation comme élément de solution au problème de surpopulation des chats ^b	41 %	35 %	41 %	21 %	33 %	31 %	42 %	30 %	64 %	27 %	34 %
Répondants qui ont fait référence à la communauté des vétérinaires comme élément de solution au problème de surpopulation des chats ^b	4 %	2 %	5 %	3 %	12 %	6 %	8 %	9 %	7 %	0 %	6 %
Répondants qui ont fait référence à un rôle accru des gouvernements comme élément de solution au problème de surpopulation des chats ^b	46 %	33 %	17 %	23 %	31 %	40 %	25 %	32 %	21 %	23 %	32 %
Répercussions des politiques et règlements des associations de vétérinaires sur la stérilisation. (Elles limitent/permettent/encouragent)	limitent	permettent	limitent	limitent	limitent	limitent	permettent	limitent	permettent	permettent	encouragent ^c

a FSCAA, 2012

b Nanos Research, 2012

c Plutôt que de faire la moyenne des résultats provinciaux, cette inscription reflète la position de l'Association canadienne des médecins vétérinaires en faveur de la promotion de la stérilisation (ACMV, 2012).

Quelles sont les solutions qui permettraient d'éliminer ces obstacles?

Compte tenu des principaux obstacles à la stérilisation, les éléments clés pour offrir des programmes de stérilisation accessible sont les suivants : réduire le coût de la chirurgie pour le client, faciliter l'accès aux services, mieux informer le public à propos de la stérilisation. Ces éléments peuvent être combinés dans un même programme.

Les programmes de stérilisation accessible

Services de stérilisation subventionnés



Cette approche implique la prestation de services à prix réduit grâce à des subventions versées par des organisations caritatives, des municipalités, des sociétés d'assistance aux animaux ou des SPCA. Des vétérinaires, des techniciens et d'autres personnes peuvent également travailler de façon bénévole. Les programmes existants sont habituellement destinés aux clients à faibles revenus qui n'auraient pas les moyens de payer la stérilisation autrement. On exige souvent que cette clientèle donne une preuve de faibles revenus (en présentant un relevé d'aide sociale ou une déclaration fiscale, par exemple). Une des façons courantes de procéder consiste à donner ou à vendre aux clients potentiels un bon échangeable pour une chirurgie de stérilisation dans les cliniques vétérinaires participantes. Cette approche n'est généralement pas aussi économique que l'implantation de services à grande échelle, et on a observé différents problèmes, comme la distribution d'une quantité limitée de bons, ou le fait que plusieurs ne sont pas utilisés. Autre critique : lorsque les bons sont distribués en plus grande quantité, mais sans être reliés directement à un client, il peut arriver qu'ils soient utilisés par des gens qui ne font pas partie du public cible à faibles revenus. L'organisme SpayAid PEI de l'Île-du-Prince-Édouard (une organisation sans but lucratif, composée de bénévoles, qui fournit une aide financière aux personnes à faibles revenus pour qu'elles fassent stériliser leur animal) a trouvé des solutions pour corriger certaines lacunes de son programme de bons. SpayAid donne des bons scellés, qui portent le nom du client et celui de son animal, et il faut prendre rendez-vous dans une clinique vétérinaire participante au cours des trois mois qui suivent la réception du bon. Il y a également une pénalité pour les rendez-vous manqués (SpayAid PEI, s.d.; J. Thomas, communication personnelle, 8 août 2013).



Dans certaines collectivités, il pourrait s'avérer crucial de cibler le segment de population qui comprend les

personnes défavorisées sur le plan économique. Dans son livre *Getting to Zero: A Roadmap to Ending Animal Shelter Overpopulation in the United States*, Peter Marsh explique qu'au New Hampshire, la mise en œuvre d'un programme de stérilisation accessible destiné aux personnes à faibles revenus a entraîné une réduction des euthanasies de 30 % à l'échelle de l'État, alors que les niveaux d'admission et d'euthanasie dans les refuges étaient stables depuis presque 10 ans (2012).

En offrant des services de stérilisation subventionnés à des personnes à faibles revenus qui ne pourraient vraisemblablement pas faire stériliser leur animal de compagnie autrement, on comble un besoin clairement établi. Mais il y a également beaucoup de personnes qui décident de ne pas faire stériliser leur animal à cause des coûts, même si elles ne sont pas aussi défavorisées sur le plan économique. De plus, en restreignant la clientèle des cliniques subventionnées, on risque également de compromettre la pérennité du programme. C'est pourquoi certaines organisations n'imposent pas de règles strictes pour sélectionner les bénéficiaires des programmes de stérilisation à coût réduit. À Toronto, par exemple, le service de contrôle des animaux ouvre les portes de sa clinique de stérilisation subventionnée à tous les résidents de la ville. Avec une offre élargie de services de stérilisation subventionnés, on atteindrait l'objectif d'augmenter la proportion d'animaux stérilisés, tout en réduisant le problème de surpopulation et ses coûts pour la société.



Cliniques de stérilisation à grande échelle/haute qualité

Comme ces cliniques se consacrent exclusivement aux chirurgies de stérilisation, elles peuvent rationaliser leur travail et améliorer l'efficacité de façon à fournir leurs services à un grand nombre de clients, tout en offrant des prix réduits. À l'intérieur des cliniques généralistes, il est également possible de créer un programme où l'on consacre des journées spécifiques de la semaine ou du mois exclusivement à la stérilisation.

La SPCA de Nouvelle-Écosse a lancé un partenariat avec des vétérinaires pour offrir des chirurgies de stérilisation à grande échelle/haute qualité à la clinique vétérinaire du refuge provincial d'Halifax. La clinique de la SPCA accueille les animaux des refuges de son propre réseau, mais également ceux des centres locaux d'aide aux animaux, des organismes de Capture, stérilisation, remise en liberté (CSR) et des personnes à faibles revenus. La clinique consacre trois jours par semaine aux stérilisations à grande échelle/haute qualité. La directrice des soins aux animaux de la SPCA de Nouvelle-Écosse (NS SPCA) explique qu'en réservant des périodes exclusivement à la stérilisation, on abrège la durée des interventions et on augmente l'efficacité des procédures sans compromettre la qualité des soins. Cette approche permet également de faire des économies supplémentaires parce que c'est le personnel du refuge, plutôt que les vétérinaires eux-mêmes, qui s'occupe de donner les instructions aux clients et des tâches postopératoires. Chaque mois, on pratique en moyenne de 30 à 50 chirurgies sur des animaux appartenant à des clients à faibles revenus ou provenant de centres d'aide, et on réserve de 140 à 160 chirurgies supplémentaires pour les animaux des SPCA (Williams, 2012; S. Flemming, communication personnelle, 14 août 2013).



Cliniques mobiles et programmes de transport

Les cliniques mobiles permettent d'offrir des services de stérilisation directement au sein des collectivités; les personnes n'ont donc pas à se déplacer jusqu'à une clinique à leurs propres frais. Cette façon de procéder exige d'avoir accès à des véhicules pour transporter l'équipement chirurgical ainsi que la mise sur pied de cliniques « de campagne », des cliniques qu'on installe temporairement dans un local adapté et facilement accessible dans la collectivité ciblée, comme le gymnase d'une école, par exemple. Dans le cas des programmes de transport, un véhicule fait la cueillette des animaux dans la collectivité pour les amener à une clinique stationnaire, puis on les ramène après l'opération. Ces services permettent de réduire les obstacles liés au transport et à l'emplacement géographique. Ils peuvent être destinés aux personnes à faibles revenus, de passage ou venant de régions rurales, ainsi qu'aux animaux errants et féroces.

En Alberta, un organisme appelé Spay Neuter Task Force (ASNTF) organise des cliniques de sensibilisation et de stérilisation à grande échelle/haute qualité pour les animaux des collectivités des Premières Nations de la province. L'organisation caritative cible les collectivités touchées par des problèmes de surpopulation de chats et de chiens. Quand elle intervient dans un secteur donné, son objectif est de stériliser 70 % des animaux en âge de reproduction afin d'interrompre le cycle de reproduction et de stabiliser la population de chiens. Avec ses cliniques de campagne montées par des bénévoles, l'ASNTF peut pratiquer jusqu'à 370 stérilisations en une seule fin de semaine, en plus d'offrir d'autres services vétérinaires, comme la vaccination, l'identification et le contrôle des parasites. Grâce à ce travail, l'ASNTF espère aider les collectivités à différents égards : réduction des meutes de chiens qui peuvent constituer une menace pour les citoyens, diminution des morsures de chiens, amélioration de la santé et du bien-être des animaux de compagnie de la collectivité (Alberta Spay Neuter Taskforce, 2012; N. Larsen, communication personnelle, 8 août 2013).

Dans plusieurs provinces, différentes politiques et normes peuvent s'appliquer à l'instauration de services mobiles. Les associations vétérinaires autorisent ou approuvent les cliniques, et il se pourrait que les cliniques mobiles ou de campagne ne répondent pas aux critères exigés. Par exemple, les politiques d'une association de médecins vétérinaires pourraient exiger que les cliniques ou les vétérinaires praticiens oeuvrent à l'intérieur d'établissements physiques traditionnels.

Lorsqu'il n'y a ni transports organisés ni services mobiles, on trouve parfois des bénévoles profondément impliqués qui offrent temps et ressources pour amener les animaux à la clinique. C'est le cas de Linda Felix, de Spay Day HRM. Cet organisme sans but lucratif favorise la stérilisation des chats à Halifax, et Mme Felix fait tout en son pouvoir pour aider les gens à contourner les obstacles qui les empêchent de faire stériliser leur animal. Plusieurs des personnes qu'elle aide n'ont ni véhicule, ni cage de transport, ni téléphone, et certains sont illettrés. Mme Felix s'occupe alors de prendre le rendez-vous à la clinique, de fournir la cage et d'amener le chat à la clinique. Après l'opération, elle le ramène à la maison et elle discute avec son propriétaire des soins postchirurgicaux et des responsabilités envers son animal de compagnie. Le travail

de sensibilisation et l'établissement de liens à l'intérieur de la collectivité visent à gagner la confiance des résidents des quartiers défavorisés, et à encourager d'autres résidents à faire stériliser leur chat (L. Felix, communication personnelle, 7 août 2013).

Sensibiliser le public à l'importance et aux avantages de la stérilisation

Étant donné que les Canadiens sont moins susceptibles d'acquérir leur chien ou leur chat auprès d'une société d'assistance aux animaux, d'une SPCA ou d'un autre refuge (FSCAA, 2012; Ipsos Reid, 2008), et qu'ils sont susceptibles d'obtenir leur animal d'une personne peu informée de la problématique de surpopulation chez les animaux de compagnie, on peut vraisemblablement s'attendre à ce que beaucoup de gens n'obtiennent pas d'information à propos de l'importance de la stérilisation lorsqu'ils prennent possession de leur animal. C'est pourquoi le travail de sensibilisation du public à cette question constitue un élément essentiel.

Ce volet de sensibilisation est souvent un élément clé des programmes de stérilisation accessible. Le travail de sensibilisation peut prendre différentes formes : conversations en tête-à-tête avec les clients dans une clinique ou un refuge, porte-à-porte dans une collectivité, campagnes à grande échelle, médias sociaux, etc.

Chaque année, la Société d'assistance aux animaux de Regina organise au centre-ville une fête appelée Animal Well Fair. Cet événement élève la sensibilisation à la possession responsable d'un animal de compagnie à un niveau supérieur. Voici ce que dit la publicité pour l'événement :

Participez à l'épreuve *Scoop the Poop* ou à la course de nettoyage de litière pour voir à quelle vitesse vous pouvez récupérer les petits cadeaux de votre animal de compagnie. Venez fabriquer un jouet pour votre ami à quatre pattes, ou mettez à l'épreuve vos connaissances en matière de soins aux animaux en répondant à notre jeu-questionnaire. Nous invitons les familles de la collectivité de North Central à venir s'amuser gratuitement tout l'après-midi. Vous courrez aussi la chance de gagner de la nourriture pour animaux, des colliers, des laisse et toutes sortes d'autres prix, et vous pourriez vous qualifier pour faire stériliser Fido ou Chatounette à prix réduit. Plus important encore, les participants apprendront de manière ludique et agréable à bien prendre soin de leur animal de compagnie. Venez passer un après-midi à vous amuser et à apprendre toutes sortes de choses sur les meilleures façons de prendre soin des animaux et de veiller à leur bien-être! (Regina Humane Society, 2010)

En offrant des cadeaux pour attirer les participants et en organisant des activités éducatives ludiques, on crée un événement mémorable et on favorise les liens d'amitié et de confiance.

Réglementation et mesures incitatives pour favoriser la stérilisation

On peut intégrer différents types de mesures incitatives à la réglementation. Dans plusieurs collectivités, on exige que les animaux de compagnie soient enregistrés et que leur propriétaire détienne une licence ou un permis. Certaines municipalités imposent des frais de licence qui varient selon que l'animal est stérilisé ou non. Ce mécanisme joue un rôle d'incitatif ou de récompense lors de l'enregistrement pour les citoyens qui ont fait stériliser leur animal. Certaines collectivités exigent que les animaux offerts en adoption ou à vendre soient stérilisés. On peut aussi inclure directement dans la loi une disposition qui oblige les citoyens à faire stériliser leur animal de compagnie. Dans l'arrondissement de Verdun, à Montréal, on exige même que les personnes qui ont la garde d'un animal présentent une preuve de stérilisation lorsqu'ils

viennent réclamer un animal errant retrouvé et mis à la fourrière par le service de Contrôle animal. Sans cette preuve, l'animal peut être envoyé directement à la clinique vétérinaire pour y être stérilisé (Règlement sur les animaux RCA11 210001, 2011).

Le débat à savoir si la stérilisation devrait être obligatoire pour obtenir une licence est sujet à controverse, parce que le coût de la stérilisation peut dissuader les gens de se procurer leur licence (ASPCA, 2013; American Veterinary Medical Association, 2009). On peut tenter de contourner ce problème en exigeant que les animaux soient stérilisés mais en permettant aux personnes qui ne veulent pas faire stériliser leur animal d'acheter un permis, pour un montant qui rend la stérilisation attractive. C'est ce qu'a fait la Ville de Winnipeg. Un règlement (Pound by-law, no. 2443/79) interdit la possession d'un chat âgé de plus de six mois s'il n'a pas été stérilisé par un vétérinaire agréé (2009). Sinon, il faut se procurer un permis, dont le coût s'élevait à 55 \$ CAN en 2014 (Ville de Winnipeg, 2014). Il faut cependant préciser que Winnipeg a décidé d'abandonner ce système de permis et, à partir de janvier 2015, la Ville exigera une licence dont le tarif variera selon que l'animal est stérilisé ou non, comme elle le fait déjà pour les chiens (Responsible Pet Ownership by-law, no. 92/2013).

La directrice régionale de la Société d'assistance aux animaux de Regina, qui a essayé, puis abandonné cette approche avec permis, fait la mise en garde suivante : les lois qui rendent la stérilisation obligatoire sont pratiquement inapplicables, et si elles ne sont pas accompagnées d'un programme de stérilisation accessible, la majorité de la population ne s'y conformera pas. À son avis, les réglementations de ce genre manquent de vision si elles ne sont pas complétées par des programmes de stérilisation accessible et dotées des infrastructures et des fonds nécessaires pour leur mise en application (L. Koch, communication personnelle, 6 juin 2013).



De même, l'énoncé de position de l'ASPCA sur les lois qui rendent la stérilisation obligatoire est le suivant :

L'ASPCA n'appuie pas les lois qui rendent la stérilisation obligatoire; par contre, à la lumière des données scientifiques actuellement disponibles, l'ASPCA est fortement en faveur de la stérilisation comme moyen efficace pour réduire le problème de surpopulation des animaux de compagnie. (...) La mesure la plus importante que peut prendre une collectivité bienveillante envers ses animaux pour réduire la surpopulation est d'implanter un programme sécuritaire et efficace de stérilisation volontaire, facilement disponible et accessible, et de mettre en oeuvre des programmes et des mesures incitatives destinées aux populations qui contribuent de façon disproportionnée à l'admission des animaux dans les refuges et à l'euthanasie. (2013)

Dans son énoncé de position sur la stérilisation, la FSCAA « recommande que toutes les administrations responsables des licences pour les animaux de compagnie imposent des frais nettement plus élevés pour la licence des chiens et des chats non stérilisés » (2005). Dans les notes justificatives, on explique « qu'il a été démontré qu'une différence de tarif entre la licence pour animaux stérilisés et non stérilisés entraîne une augmentation du nombre de chiens et de chats stérilisés, ce qui engendre une réduction du nombre d'animaux non désirés et abandonnés, de même qu'une diminution des coûts pour l'application de la réglementation et le contrôle des animaux. »

À propos des organismes de Capture, stérilisation, remise en liberté (CSR)

La présence d'animaux errants et féraux fait partie des conséquences de la surpopulation. Si ces animaux ne sont pas stérilisés, ils se reproduisent continuellement et contribuent à augmenter d'autant la population d'animaux sans foyer. Beaucoup de personnes dévouées offrent bénévolement temps et ressources pour s'occuper des animaux errants et féraux en leur fournissant de la nourriture, un abri et des soins vétérinaires. Il y a également des bénévoles qui s'occupent de colonies de chats féraux (des groupes composés de chats errants, perdus ou abandonnés, et de leur progéniture). Des organisations de CSR, comme Ca-R-MA (Cat Rescue Maritimes), capturent de façon humanitaire des chats de ces colonies, ils les font stériliser, puis les retournent dans leur colonie pour qu'ils poursuivent leur vie normale. Ce travail permet de stabiliser la population des colonies, et éventuellement de la réduire. Les services de stérilisation dont ont besoin les organisations de CSR peuvent être offerts gratuitement par des vétérinaires compatissants, ou dans le cadre de programmes comme ceux dont nous avons parlé précédemment. L'existence même des projets de CSR dépend de la disponibilité et de l'accessibilité des services de stérilisation; dans les collectivités où ces services ne sont pas offerts, les bénévoles doivent parfois transporter les animaux pendant des heures pour trouver des soins vétérinaires abordables.

À l'heure actuelle, les coûts associés à la réduction du problème de surpopulation des chats et des chiens sans foyer sont assumés par des organismes de bienfaisance, des organisations d'assistance aux animaux, et des vétérinaires. Avec l'appui du secteur public, on pourrait alléger leur fardeau et mieux répartir les coûts.

Même si l'ensemble de la société bénéficie de la réduction des populations de chats et de chiens sans foyer, à l'heure actuelle le « fardeau » de cette réduction est principalement assumé par les organisations d'assistance aux animaux et les vétérinaires. Ces organisations doivent utiliser des ressources pour prendre soin des animaux et les faire stériliser dans le cadre du processus d'adoption. Parmi ces animaux, on retrouve notamment des animaux apportés par leurs propriétaires et qui, pour la plupart, ne sont pas stérilisés (seulement 18 % des chats et 28 % des chiens confiés à des refuges par leur propriétaire en 2011 étaient déjà stérilisés (FSCAA, 2012)).

Uniquement pour les chats, la valeur annuelle des chirurgies de stérilisation menées par les organismes à but non lucratif avec la participation des vétérinaires s'élève à près de 8 millions \$ CAN, en supposant un coût moyen de 200 \$ par chirurgie (FSCAA, 2012). Comme nous l'avons souligné plus tôt, la grande majorité des sociétés d'assistance aux animaux, des SPCA et des centres d'aide qui ont répondu à l'enquête de la FSCAA en 2012 font stériliser les animaux avant de les laisser partir du refuge, contre seulement 27 % des municipalités répondantes



(FSCAA, 2012). De plus, 85 % des vétérinaires répondants qui offrent des animaux en adoption dans leur propre clinique les font stériliser auparavant (FSCAA, 2012). Partout au pays, il y a des vétérinaires qui épaulent les refuges, les centres d'aide et les organisations de Capture, stérilisation, remise en liberté (CSR) pour les chats en pratiquant des chirurgies de stérilisation à prix réduit; la réduction moyenne accordée est de 42 % pour les refuges et les centres d'aide (FSCAA, 2012). Toutefois, comme l'explique le président du Comité de la gestion commerciale de l'ACMV, les vétérinaires en pratique privée sont à la tête de petites entreprises avec des frais généraux élevés et de faibles marges bénéficiaires, et il est difficile pour eux d'offrir des services vétérinaires sans compensation (Dr R. Bellamy, communication personnelle, 14 août 2013).

La disparité entre qui paie et qui profite des services, et les perceptions connexes, engendrent une tension entre les vétérinaires de pratique privée et les organisations d'assistance aux animaux qui offrent des services vétérinaires (Burns, 2012). C'est le cas en particulier lorsque les praticiens ont l'impression qu'ils sont en concurrence avec des organisations d'assistance aux animaux pour les mêmes clients. Par exemple, les vétérinaires locaux peuvent manifester une résistance à l'instauration de programmes de stérilisation à prix modique dans la collectivité s'ils ont l'impression que le public va substituer les soins vétérinaires classiques par des services à prix

modique. Toutefois, les chercheurs Frank et Carlisle-Frank ont étudié cinq programmes communautaires qui comprenaient des programmes de stérilisation à prix modique implantés dans de grands comtés des États-Unis, et ils n'ont pas constaté pareil effet de substitution (2007). Ils ont plutôt observé une augmentation du niveau global de

« Notre clinique fonctionne très bien, avec un revenu brut dans les sept chiffres. Il est tout simplement faux d'affirmer que les programmes de stérilisation à prix modique ne peuvent pas constituer un élément positif à la fois pour le succès d'une clinique et pour contrer le problème de surpopulation des animaux de compagnie. »

stérilisation dans ces collectivités. Il semblait y avoir un effet de complémentarité qui faisait en sorte que la disponibilité de programmes à prix modique favorisait également les chirurgies de stérilisation non subventionnées. Les données de l'organisation Humane Alliance (HA) vont dans le même sens. HA gère une clinique de stérilisation à grande échelle/haute qualité et elle offre des services de transport dans l'ouest de la Caroline du Nord. L'organisation donne également des formations à d'autres organismes (dont la SPCA de l'Ontario) sur les pratiques exemplaires basées sur son modèle. Grâce à ces programmes, HA réalise quelque 23 000 stérilisations par année (Humane Alliance, 2012) et elle rapporte que 86 % de ses clients n'avaient jamais fait affaire avec un vétérinaire auparavant (Humane Alliance, 2010). Il appert donc que les services de stérilisation accessible n'enlèvent pas de clients existants aux vétérinaires de pratique

privée; en fait, les vétérinaires qui participent aux programmes de stérilisation accessible pourraient même gagner de nouveaux clients en leur offrant d'autres soins vétérinaires après la stérilisation.

Pour épauler les vétérinaires qui offrent des services de stérilisation accessible, on peut consentir des exemptions fiscales ou leur permettre de recevoir des dons de bienfaisance, ce qui peut contribuer à réduire les tensions tout en apportant des bénéfices sociétaux (Burns, 2012). On peut aussi améliorer les relations entre les vétérinaires et les organismes d'assistance aux animaux en créant des partenariats avantageux pour les deux parties, et qui répondent à leur objectif commun d'améliorer le bien-être des animaux. En Nouvelle-Écosse, par exemple, la SPCA a mis sur pied des partenariats avec des vétérinaires pour offrir des services de stérilisation accessible dans ses succursales. Les vétérinaires réduisent ainsi leur fardeau administratif puisqu'ils traitent avec une seule entité, la SPCA. Le personnel de la SPCA s'occupe également de l'éducation des clients et ils font la promotion des soins vétérinaires continus en clinique privée (Williams, 2012; S. Flemming, communication personnelle, 14 août 2013).

Plusieurs vétérinaires peuvent avoir l'impression de simplement faire un geste charitable lorsqu'ils fournissent des services de stérilisation à prix modique, et percevoir ce geste comme étant en dehors de leurs activités courantes. Toutefois, ce n'est pas l'approche recommandée par le gestionnaire d'une clinique vétérinaire de l'Oregon qui compte plusieurs années d'expérience dans le secteur



des programmes et des stérilisations à prix modique. Dans la revue *Veterinary Economics*, il écrivait : « Notre clinique fonctionne très bien, avec un revenu brut dans les sept chiffres. Nos médecins et notre personnel sont payés nettement mieux que la moyenne nationale pour des postes équivalents. Il est tout simplement faux d'affirmer que les programmes de stérilisation à prix modique ne peuvent pas constituer un élément positif à la fois pour le succès d'une clinique et pour contrer le problème de surpopulation des animaux de compagnie. » (Palmer, 2011)

La réduction du problème de surpopulation chez les animaux de compagnie entraîne d'importants bénéfices sociétaux, et les initiatives qui permettent d'engendrer ces bénéfices devraient être financées par des fonds publics. Les municipalités consacrent déjà des ressources à leurs services de contrôle des animaux, notamment pour répondre aux plaintes du public, capturer les chats et les chiens, gérer les fourrières et les refuges, et pratiquer des euthanasies. Le financement de programmes de stérilisation accessible constitue un investissement plus rentable, et il réduit la population d'animaux sans foyer en s'attaquant à la source du problème. Le secteur public peut s'y prendre de différentes façons pour aider directement les vétérinaires et les refuges à poursuivre leur travail en matière de stérilisation accessible. C'est le cas par exemple, et sans s'y limiter, des mesures suivantes :

- consentir des avantages fiscaux aux vétérinaires pour la prestation de services de stérilisation accessible
- lancer des campagnes de sensibilisation publique attrayantes
- élaborer des mesures incitatives et des récompenses pour les citoyens qui font stériliser leur animal
- mettre en oeuvre des projets en collaboration avec les organisations d'assistance aux animaux et les vétérinaires pour étendre et/ou créer des services locaux de stérilisation accessible
- fournir un financement continu et stable pour les initiatives de stérilisation accessible
- subventionner toutes les chirurgies de stérilisation, qu'elles soient pratiquées dans un refuge, une clinique mobile ou une clinique vétérinaire privée
- mettre en place un système de paiement automatique à l'échelle de toute la société pour les chirurgies de stérilisation, sur le modèle du paiement des soins de santé essentiels par les programmes d'assurance maladie provinciaux.

Pour sélectionner les meilleures mesures en fonction de la situation particulière de chaque collectivité, il faudra mener des discussions axées sur la collaboration entre toutes les parties prenantes locales.

La question du bien-être des animaux de compagnie est une question qui touche tous les membres d'une collectivité. Il semble donc normal que de nombreux programmes de stérilisation accessible réussis soient basés sur la mise en commun des efforts et sur des partenariats collaboratifs impliquant les gouvernements locaux, les vétérinaires, les organisations d'assistance aux animaux, les SPCA et les organismes d'aide, de stérilisation et de CSR. Par exemple, la Société d'assistance aux animaux de Regina attribue le succès de son programme de stérilisation directement à la collaboration entre l'organisme, les vétérinaires, l'association provinciale des médecins vétérinaires, la Ville de Regina, les détaillants d'animaux de compagnie, les centres d'aide aux animaux et les collectivités ciblées en fonction de la prévalence des problèmes de bien-être animal (FSCAA, 2012). C'est pourquoi l'engagement des collectivités et les partenariats axés sur la collaboration sont des éléments clés, qui figurent au coeur des recommandations de la FSCAA.

Recommandations

POUR LES ORGANISMES D'ASSISTANCE AUX ANIMAUX

- ▶ En tant que chefs de file historiques en matière de contrôle de la surpopulation des animaux de compagnie, les organismes d'assistance aux animaux devraient s'engager dans un processus collaboratif avec les autres parties prenantes et militer en faveur de l'implantation de programmes de stérilisation accessible à l'échelle locale, provinciale et nationale.
- ▶ Les refuges, les SPCA, les centres d'aide et les sociétés d'assistance aux animaux devraient avoir un programme de stérilisation obligatoire pour les animaux destinés à l'adoption.
- ▶ On devrait lancer des campagnes de sensibilisation publique, innovantes et créatives, qui visent des segments de population spécifiques et instaurent un climat de confiance.

POUR LA COMMUNAUTÉ DES VÉTÉRINAIRES

- ▶ Les écoles de médecine vétérinaire et les vétérinaires en pratique privée devraient collaborer avec la communauté des organismes d'assistance aux animaux pour contrer ce problème crucial en matière de bien-être animal.
- ▶ Les associations de médecins vétérinaires devraient travailler en collaboration avec les parties prenantes des collectivités afin de cerner les mesures actuelles dans leurs règlements ou politiques qui limitent la stérilisation accessible, et retirer ces mesures sans délai.
- ▶ Les vétérinaires devraient appuyer les programmes de stérilisation subventionnée et de stérilisation à grande échelle/haute qualité.

POUR LES GOUVERNEMENTS

- ▶ Chaque municipalité devrait évaluer l'état actuel du problème de surpopulation des animaux de compagnie sur son territoire, ainsi que ses besoins en matière de stérilisation, puis établir des relations de travail positives avec les organisations d'assistance aux animaux et les vétérinaires locaux afin d'élaborer un programme de stérilisation accessible et solidement financé.
- ▶ Les municipalités devraient adopter et mettre en application un système de licences pour les chiens et les chats avec des frais nettement plus élevés pour les animaux non stérilisés.
- ▶ Les revenus tirés des mesures de contrôle des animaux (les frais de licence, par exemple) devraient être investis directement dans des programmes de stérilisation accessible.
- ▶ Les municipalités devraient reconnaître les importants bénéfices à long terme qui résultent de la mise sur pied de leurs propres cliniques de stérilisation accessible, et elles devraient compter dans leur personnel des vétérinaires spécialisés dans les chirurgies de stérilisation à grande échelle/haute qualité.



- ▶ Les gouvernements locaux et provinciaux devraient faire preuve d'initiative et encourager les intervenants des collectivités (notamment les vétérinaires, les organisations d'aide aux animaux, d'autres organismes de bienfaisance et les citoyens concernés) à mettre au point des solutions pour la stérilisation accessible.
- ▶ Les pouvoirs publics devraient mettre en œuvre des stratégies de communication cohérentes et coordonnées, de même que des programmes de sensibilisation, pour faire la promotion de l'importance de la stérilisation des animaux de compagnie.

RECOMMANDATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

- ▶ Mettre sur pied des programmes de stérilisation à grande échelle/haute qualité et des cliniques mobiles pour atteindre les segments de population qui n'ont pas facilement accès aux services de stérilisation.
- ▶ Élaborer des programmes de stérilisation spécifiquement conçus pour aider les petits organismes de secours aux animaux ainsi que les organisations de Capture, stérilisation, remise en liberté (CSR) pour les colonies de chats féraux.
- ▶ Toutes les organisations et tous les établissements qui offrent des animaux en vente ou en adoption devraient adopter des mesures de stérilisation obligatoires.

Si toutes les parties prenantes reconnaissent que la surpopulation des animaux de compagnie constitue un problème collectif, et qu'on peut le régler à l'aide des solutions dont nous disposons en travaillant en collaboration et de façon bienveillante, on pourra alléger les terribles souffrances et réduire les coûts énormes reliés à ce problème d'un bout à l'autre du pays.

Références bibliographiques

- Alberta Spay Neuter Taskforce (2012). Frequently asked questions. Téléchargé le 27 juin 2012, au <http://alt.abtaskforce.org/FrequentlyAskedQuestions.aspx>
- Altman, P.L., & Dittmer, D.S. (1962). *Growth: Including reproduction and morphological development*. Washington: Federation of American Societies for Experimental Biology.
- American Veterinary Medical Association (2009). Dog and cat population control (politique). Téléchargé au <https://www.avma.org/KB/Policies/Pages/Dog-And-Cat-Population-Control.aspx>
- Animal Alliance of Canada (2013). Stray and feral cats. Téléchargé le 26 juillet 2013, au <http://www.animalalliance.ca/campaigns/stray-feral-cats.html>
- Animal Welfare Rules, Section IX – Rules For the Low Income Spay/Neuter Program. Maine Revised Statutes Annotated (2009). Téléchargé au www.maine.gov/agriculture/aw/documents/2011-ANIMAL-WELFARE-LAW-BOOK.doc - 2011-09-26
- ASPCA (2013). *Position statement on mandatory spay/neuter laws* (Énoncé de position). Téléchargé au <http://www.aspcan.org/nyc/mobile-spay-neuter-clinic/position-statement-on-mandatory-spayneuter-laws>
- ASPCA (s.d. a). Public funding success stories. Téléchargé le 9 mai 2013, au <http://www.aspcapro.org/resource/spay-neuter-public-funding-starting-program/public-funding-success-stories>
- ASPCA (s.d. b). Cost savings from publicly funded spay/neuter programs. Téléchargé le 9 mai 2013, au <http://www.aspcapro.org/resource/spay-neuter-outreach-promotion-public-funding-starting-program/cost-savings-publicly-funded>
- Association canadienne des médecins vétérinaires (2012). *Stérilisation des chiens et des chats – Énoncé de position*. Téléchargé au <http://canadianveterinarians.net/documents/dog-and-cat-spay-castration>
- Association of Shelter Veterinarians (2012). *Timing of spay-neuter surgery and early-age spay-neuter of dogs and cats* (Énoncé de position). Téléchargé au <http://www.sheltervet.org/wp-content/uploads/2012/11/Timing-of-Spay-Neuter.pdf>
- Burns, K. (2012, 1 sept.). Competition or coexistence, *Journal of the American Veterinary Medical Association News*. Téléchargé au <https://www.avma.org/News/JAVMANews/Pages/120901a.aspx>
- Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux (2005). *Spay/neuter* (Énoncé de position). Téléchargé au http://cfhs.ca/info/companion_animals
- Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux (2012). *Les chats au Canada : Recherche approfondie sur la problématique de surpopulation des chats au Canada*. Téléchargé au http://cfhs.ca/athome/cat_overpopulation_crisis/

- Frank, J., & Carlisle-Frank, P.L. (2007). Analysis of programs to reduce overpopulation of companion animals: Do adoption and low-cost spay/neuter programs merely cause substitution of sources? *Ecological Economics*, 62, 740-746. doi: 10.1016/j.ecolecon.2006.09.011
- Hughes, K.L., Slater, M.R., & Haller, L. (2002). The effects of implementing a feral cat spay/neuter program in a Florida county animal control service. *Journal of Applied Animal Welfare Science*, 13, 191-212. doi: 10.1207/S15327604JAWS0504_03
- Humane Alliance (2010). Training and operations manual. Téléchargé au <http://www.humanealliance.org/downloads/HA.OperationsManual.Jan2010.pdf>
- Humane Alliance (2012). *Annual report*. Téléchargé au http://www.humanealliance.org/images/downloads/Annual_Report2012.pdf
- Ipsos Marketing (2011). *Pet adoption and spay/neuter: Understanding public perceptions by the numbers*. Téléchargé depuis le site de PetSmart Charities, au <http://www.petsmartcharities.org/resources/ipsos-Webinar-11-27-12.pdf>
- Ipsos Reid (2008, October). *The Business of urban animals: Market research report*. Document présenté au Banff Summit on Urban Animal Strategies, Banff, Alberta.
- Jemmett J.E., & Evans, J.M. (1977). A survey of sexual behavior and reproduction in female cats. *Journal of Small Animal Practice*, 18, 31-37.
- Kass, P.H. (2007). Cat overpopulation in the United States. In I. Rochlitz (Ed.), *The Welfare of Cats* (pp. 119-139). Dordrecht, The Netherlands: Springer.
- Linde Forsberg, C., & Reynaud, K. (2012). Biology of reproduction and modern reproductive technology in the dog. In E.A. Ostrander & A. Ruvinsky (Eds.), *The genetics of the dog* (pp. 295-320). Oxfordshire: CAB International.
- Looney, A.L., Bohling, M.W., Bushby, P. A., Howe, L.M., Griffin, B., Levy, J.K., . . . Scarlett, J.M. (2008). The Association of Shelter Veterinarians veterinary medical care guidelines for spay-neuter programs: American Shelter Veterinarians Spay-Neuter Task Force report. *Journal of the American Veterinary Medical Association*, 233, 74-86. doi: 10.2460/javma.233.1.74
- Marsh, P. (2012). *Getting to zero: A roadmap to ending animal shelter overpopulation in the United States*. Concord, New Hampshire. Téléchargé au http://www.shelteroverpopulation.org/Getting_To_Zero.htm
- Nanos Research (2012). *Cat population survey*. Rapport présenté à la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux. Données brutes, non publiées.
- Palmer, K. (2011, Feb. 1). In defense of spay-neuter clinics. *Veterinary Economics*. Téléchargé au <http://veterinarybusiness.dvm360.com/>
- PetSmart Charities & Ipsos Marketing (2009). PetSmart Charities A and U barriers. Téléchargé depuis le site de PetSmart Charities, au http://www.petsmartcharities.org/resources/resourcesdocuments/PetSmartCharities_Research_AUBarriers.pdf
- Regina Humane Society (2010). The Animal Well Fair. Téléchargé le 16 août 2013, au <http://www.reginahumanesociety.ca/animal-well-fair-2012>

- Règlement sur les animaux RCA11 210001 (2011). Téléchargé depuis le site de la Ville de Montréal, au http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8637,95847644&_dad=portal&_schema=PORTAL
- Responsible Pet Ownership By-Law No. 92/2013 (2013). Téléchargé depuis le site de la Ville de Winnipeg, au <http://winnipeg.ca/CLKDMIS/Documents/DocExt/BL/2013/2013.92.pdf>
- Schmidt, P.M., Chakraborty, P.K., & Wildt, D.E. (1983). Ovarian activity, circulating hormones and sexual behavior in the cat. II. Relationships during pregnancy, parturition, lactation and the postpartum estrus. *Biology of Reproduction*, 28, 657-671.
- Secovich, S.J. (2003). *Case study: Companion animal over-population programs in New Jersey, New Hampshire, and Maine and a new program for Maine* (Master's thesis, University of Southern Maine). Téléchargé au <http://www.aspcapro.org/sites/pro/files/spay-me-capstone-2.pdf>
- Slater, M.R. (2007). The welfare of feral cats. In I. Rochlitz (Ed.), *The welfare of cats* (pp. 141-175). Dordrecht, Pays-Bas: Springer.
- SpayAid PEI (s.d.). Services. Téléchargé le 26 juin 2013, au <http://www.spayaidpei.com/?Page=Services>
- Spay Day HRM (s.d.). Why Spay Day? Téléchargé le 26 juin 2013, au <http://spaydaynovascotia.wordpress.com/why-spay-day/>
- SPCA de Colombie-Britannique (2009). Position statement on pediatric sterilization (Énoncé de position). Téléchargé au <http://www.sPCA.bc.ca/assets/documents/welfare/position-statements/pediatric-sterilization-1.pdf>
- SPCA de Colombie-Britannique (2010). Cat welfare (Énoncé de position). Téléchargé au <http://www.sPCA.bc.ca/assets/documents/welfare/position-statements/position-statement-cat-welfare.pdf>
- SPCA de l'Ontario (2009). Facts. Téléchargé le 9 mai 2013, depuis la section Spay/Neuter Services du site de la SPCA de l'Ontario, au www.spayneuter.ontariosPCA.ca/facts.html
- SPCA de Nouvelle-Écosse (2010). Intake of Cats and Kittens (Livre blanc). Téléchargé au http://www.sPCans.ca/documents/WP_cats-kittens_20100101.pdf
- SPCA de Nouvelle-Écosse (s.d.). Sterilization (Énoncé de position). Téléchargé au www.sPCans.ca/advocacy/position-statements.html
- Stafford, K. (2007). *The welfare of dogs*. Dordrecht, Pays-Bas: Springer.
- The Humane Society of the United States (2013). Spay-Neuter by State. Téléchargé au http://www.humanesociety.org/assets/pdfs/legislation/spayneuter_by_state.pdf
- The Pound By-Law No. 2443/79 (2009). Téléchargé depuis le site de la Ville de Winnipeg, au <http://www.winnipeg.ca/CLKDMIS/DocExt/ViewDoc.asp?DocumentTypeId=1&DocId=428&DocType=C>
- Ville de Winnipeg (2014). 2014 Fees and Charges Schedule. Téléchargé au <http://www.winnipeg.ca/finance/files/2014FeesAndChargesSchedule.pdf>

White, S.C., Jefferson, E., & Levy, J.K. (2010). Impact of publicly sponsored neutering programs on animal population dynamics at animal shelters: The New Hampshire and Austin experiences. *Journal of Applied Animal Welfare Science*, 13, 191-212. doi: 10.1080/10888700903579903

Williams, K. (2012, April). *Collaboration: because animals should benefit from compassionate care, best practices and good science!* Document présenté au Regional Summit for Urban Animal Strategies, Halifax, Nouvelle-Écosse. Téléchargé au www.spcans.ca/documents/GEN_presentation-regional-summit_20120419.pdf